



Autisme France



Collectif EgalitéTED



Les 4 A



Pro Aid Autisme



Collectif Autisme Bretagne



SATeDi

Agir et vivre
l'autisme

Association Agir et vivre l'autisme

Le 7 mars 2013

Nos associations sont attentives à la définition et à la mise en œuvre du 3ème plan autisme.

Nous demandons que les centres de ressources autisme, qui sont des établissements médico-sociaux et ont été généralisés après 2005, soient indépendants d'une structure hospitalière, afin qu'ils soient au service de tous les usagers et acteurs.

La circulaire ministérielle de 2005 conseillait – sans le rendre obligatoire – d'adosser les CRA à un hôpital. Ce rattachement n'était cependant préconisé que pour des raisons administratives. Il ne doit pas se traduire par la mise sous tutelle des CRA et leur placement sous l'autorité d'un chef de pôle, et surtout pas du pôle de psychiatrie. Il convient en effet de rappeler que l'autisme n'est pas une maladie mentale, mais un trouble d'origine neurodéveloppementale. Le rattachement d'un CRA à un pôle de psychiatrie participe donc d'une conception périmée.

Le rapport de Mme Létard sur le fonctionnement des CRA en a depuis tiré le bilan : il mentionne expressément qu'il est préférable que les CRA soient autonomes.

Nous demandons donc que le 3ème plan autisme rende les CRA indépendants des CHU et qu'en tant qu'usagers, nous y soyons étroitement associés.

Dans ce cadre nous nous indignons qu'un an après la sortie des recommandations de la HAS, le premier médecin objet d'une mesure administrative en France soit le responsable médical du CRA de Bretagne, un des premiers CRA expérimentaux (CIERA - Bretagne et Pays de Loire).

Ce CRA a fonctionné pendant longtemps grâce à la collaboration d'une association d'usagers et du CHU de Brest. Depuis des années il met en œuvre le diagnostic précoce, associe les parents aux décisions concernant leur enfant, accompagne et encourage l'inclusion scolaire, soutient les programmes éducatifs recommandés depuis par la HAS.

Malgré le soutien unanime des associations de la région, la direction du CHU de Brest a exigé et obtenu du Dr Lemonnier qu'il quitte le CRA, sous le prétexte qu'il serait plus libre de mener des recherches. Le constat est clair depuis deux semaines : les patients du Dr Lemonnier ne peuvent plus le contacter (il n'a plus ni bureau, ni poste téléphonique, ni secrétariat, ni dossiers médicaux, ni messagerie électronique, ni équipe).

Cette situation est inadmissible : nous vous demandons de faire en sorte que le Dr Lemonnier puisse continuer normalement son activité et qu'il puisse travailler avec des collaborateurs et des moyens suffisants.

L'ARS de Bretagne a décidé de faire un audit du CRA : nous y sommes favorables, et nous espérons que les conclusions qui en seront tirées puissent être utiles au plan national, en sortant l'autisme de la mainmise exclusive de la pédopsychiatrie. Nous voulons pouvoir donner notre point de vue dans le cadre de cet audit.

Depuis 2005, la HAS et l'ANESM ont publié un ensemble de recommandations pour le diagnostic et l'accompagnement des personnes avec autisme. Il est temps de les mettre en œuvre : commencer par écarter avant audit un professionnel qui les met en œuvre depuis longtemps est un signal très inquiétant pour les usagers et un encouragement pour ceux qui les récusent.

Malheureusement, il y a encore des professionnels qui éludent la nécessité d'un diagnostic, qui écartent la scolarisation, qui n'utilisent pas les programmes validés et recommandés. Il y a des hôpitaux qui maintiennent les autistes adultes dans des chambres d'isolement. Il y a des professionnels qui privent les enfants autistes de soins parce que les parents ont osé demander de l'aide au CRA.

Nous ne pouvons supporter que certains professionnels continuent par routine à maltraiter les usagers sans avoir à en rendre compte à la société, pendant que d'autres, reconnus comme exemplaires par les familles, sont ostracisés et dépourvus de tout moyen.

Nous exigeons que les familles qui le désirent puissent bénéficier des services du Dr Lemonnier dans des conditions normales.

Associations signataires :

Autisme France

Collectif EgalitéD

Les 4A Alliance des Associations pour les personnes Asperger ou Autistes de haut niveau

ProAid Autisme

SAtedI Spectre Autistique, troubles envahissants du développement – International

Collectif Bretagne Autisme Asperansa - Autisme Breizh Autonomie - Autisme Cornouaille - Autisme Côte d'Émeraude - Autisme Ecoute et Partage - Autisme Ouest 22 - Autisme Trégor Goëlo – Goanag - Je ted à l'école - Lud'autisme - Maison Lud'éveil - S'éveiller et sourire - Ted-dit autisme pays de Fougères - Union régionale Bretagne-Pays de Loire d'Autisme France.